



Marché public de prestations intellectuelles n° 19 008 PNCAL

Procédure Adaptée (MAPA) article R2123-1 du Code de la Commande Publique

**Réalisation de comptages visuels de l'ichtyofaune (et espèces associées) du Parc national des Calanques
(Suivi ichtyofaune T₀₊₆)**

<i>N° Version</i>	<i>Date</i>	
V0	Juin 2019	Rédaction Patrick Bonhomme– Parc national des Calanques
Vcorrignée (envoyée)	Juin 2019	Relecture/Validation Direction Parc national des Calanques

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

PARC NATIONAL DES CALANQUES

141 Avenue du Prado
13008 MARSEILLE
Tél. 04 20 10 50 00

Marseille, juillet 2019

Le présent document contient 7 pages

Table des matières

.....	2
OBJET DU MARCHE ET DISPOSITIONS GENERALES.....	4
Parties contractantes au sens du présent document.....	4
Documents de référence et abréviations utilisées.....	4
Objet du marché.....	4
Type de marché et procédure.....	4
Motif du non allotissement	4
Nature des prestations.....	4
Durée du marché.....	5
Décomposition en phases.....	5
Désignation du comptable assignataire.....	5
CONDITIONS DE CONSULTATION.....	5
Condition de participation.....	5
Groupement.....	5
Validité de l'offre	6
Conditions de publicité/retrait des dossiers de consultation.....	6
Publicité.....	6
Conditions de retrait du DCOE.....	6
Présentation des offres.....	6
Jugement des offres.....	7
Conditions de dépôt des offres.....	7
Dématérialisation de la consultation : remise des offres par voie électronique impérativement.....	7
Copie de sauvegarde de l'offre	7
Dispositions diverses.....	8
Négociation.....	8
Modification en cours d'exécution.....	8
Avenant	8
Variantes & options.....	8
Renseignements complémentaires.....	8

OBJET DU MARCHE ET DISPOSITIONS GENERALES

Parties contractantes au sens du présent document.

Le POUVOIR ADJUDICATEUR est le PARC NATIONAL DES CALANQUES, établissement public administratif représenté par François BLAND nommé par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en date du 23 avril 2013.

Le MAITRE D'OUVRAGE est le POUVOIR ADJUDICATEUR représenté par la personne responsable du marché, chargée de diriger et de contrôler l'exécution des prestations et de proposer leur réception et leur règlement.

Le TITULAIRE est l'opérateur économique qui conclut le marché avec le POUVOIR ADJUDICATEUR..

Documents de référence et abréviations utilisées

La consultation fait référence aux documents en vigueur dans leur plus récente mise à jour à la date limite de remise des offres suivant :

- C.C.A.G. PI :Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles.
- C.C.P. Code de la Commande Publique, applicable au 01/04/2019.

Ces documents ne sont pas annexés au présent document.

Terminologie, sigles et abréviations utilisés :

DCOE – Document de Consultation des Opérateurs Economiques

RC – Règlement de la Consultation

CCAP - Cahier des Clauses Administratives Particulières

CCTP – Cahier des Clauses Techniques Particulières

AE – Acte d'Engagement

ZNP – Zone de Non-Prélèvement

ZPR – Zone de Protection Renforcée

PNCaI – Parc National des Calanques

COTEC – Comité de pilotage Technique

Objet du marché

Réalisation d'un suivi des peuplements en poissons six ans après la réalisation de l'état zéro (2013) : **état des lieux des peuplements en poissons au temps T₀₊₆**, dans une perspective de suivi à long terme. Elle s'appuiera pour cela sur les méthodes, les résultats et les préconisations de l'état zéro initial et du premier suivi, fourni en annexes.

La prestation demandée correspond à :

- la réalisation de l'étude (volet ichtyofaune et espèces associées) ;
- la production de données géo référencées et cartes ;
- l'intégration des données dans la base de données de l'Etat Zéro des ZNP ;
- l'analyse comparative avec les données issues des études sur les peuplements de poissons déjà réalisées dans le périmètre du Parc.

Code CPV : 713 13 000 Sce de conseil en ingénierie de l'environnement.

Type de marché et procédure

Marché unique de prestations intellectuelles, passé selon la procédure dite adaptée - MAPA, conformément à article R2123-1 du Code de la Commande Publique.

Motif du non allotissement

Il n'y a pas d'identification de services, prestations ni lieux distincts les rendant dissociables.

Nature des prestations

Les prestations demandées dans le cadre du présent marché comprennent quatre points :

1. Actualisation de la synthèse des travaux existants (volet ichtyofaune) contenue dans l'état zéro (Annexe 1, § 3.1.1) et le premier suivi (Annexe 2, § 3) ;
2. Suivis des peuplements de poissons par comptages visuels en plongée en scaphandre autonome et en « palmes, masque et tuba » ;
3. Analyse de l'évolution spatio-temporelle des peuplements de poissons ;
4. Propositions d'éléments/pistes de gestion.

Durée du marché

Le délai d'exécution s'entend à compter de la date de réception de la notification du marché qui pourra valoir ordre de service pour le démarrage des prestations.

A titre indicatif et non contractuel, l'étude sera conduite dans un **délai maximum de 10 mois** (hors délais de validation par le maître d'ouvrage), à partir de la réception par le Prestataire de la notification du marché. **Pour la réalisation des comptages visuels de poissons en plongée et en Palmes-Masque-Tuba (phase de terrain) la fin de l'été et le début de l'automne devront être privilégiés**, afin de se rapprocher le plus possible des conditions de réalisation de l'état zéro.

Décomposition en phases

L'étude est divisée en 2 phases :

1ère phase – Phase de terrain : acquisition des nouvelles données ; présentation des premiers résultats des comptages réalisés (grandes tendances en termes de biomasse et abondance) dans un **Rapport Intermédiaire** ;

2ème phase – Traitement, analyse des résultats et conclusions ; actualisation de la synthèse des données existantes et proposition d'éléments/pistes de gestion (**Rapport Final**).

Chaque phase fera l'objet d'un rapport ou d'une note synthétique rédigée par le Prestataire, qui devra en outre proposer un calendrier prévisionnel, ainsi que la décomposition du prix global et forfaitaire, de l'ensemble de sa mission.

Le délai d'exécution (préparation, prestations) sera précisé dans l'acte d'engagement par le candidat.

Le Maître d'ouvrage sera seul juge des raisons ayant conduit à dépasser le délai, de l'opportunité de proroger ce délai, de la durée à donner à cette prorogation. Il pourra aussi imposer des arrêts dans l'exécution des prestations. La procédure de l'ordre de service sera à chaque fois utilisée.

Désignation du comptable assignataire

L'agent comptable pour le Parc national des Calanques est :
Madame Chantal BOUTEILLE
AFB Agence Française de la Biodiversité, pôle de Montpellier
Immeuble Tabella 125 Impasse Adam Smith
34470 PEROLS

CONDITIONS DE CONSULTATION

Condition de participation

Exclusion : Les entreprises ne doivent pas être en situation leur interdisant de soumissionner selon les conditions du C.C.P, articles L2141-1 à 6.

Elles doivent répondre aux conditions d'accès à la commande publique conformément à l'article R2142-1. Elles doivent justifier de leur capacité à mener à bien les travaux définis dans le C.C.T.P.

Groupement

Il est demandé au prestataire de se mettre en capacité de réaliser, avec toutes les compétences requises, les différentes parties de la demande.

Dans le cas d'un groupement, le Pouvoir adjudicateur souhaite que celui-ci soit conjoint. Le mandataire sera désigné dans l'acte d'engagement ; il sera chargé de remettre les offres, signer le marché, coordonner les prestations des

membres du groupement, en assurer la gestion administrative et financière. Il sera solidaire de chaque membre du groupement pour l'exécution du marché.

Composition du groupement : les membres du groupement présentant une offre ne peuvent pas s'engager auprès de plusieurs groupements. Toute présence d'un même candidat dans plusieurs groupements entraînera l'élimination de ces offres.

Validité de l'offre

Le délai de validité de l'offre est de trois mois.

Conditions de publicité/retrait des dossiers de consultation

Publicité

L'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) est publié sur le profil d'acheteur du Parc national des Calanques, son site Internet <http://www.calanques-parcnational.fr/>, rubrique "Marchés publics" ainsi que sur la Plate-forme des Achats de l'État (PLACE) www.marches-publics.gouv.fr.

Conditions de retrait du DCOE

Le DCOE et ses annexes sont déposés sur la Plate-forme interministérielle des Achats de l'État (PLACE) à l'adresse www.marches-publics.gouv.fr. Tout candidat qui le souhaite peut les télécharger librement, les imprimer et présenter son offre dans les conditions définies ci-après.

Tous les renseignements complémentaires seront mis en ligne sur la Plate-forme des marchés. Le pouvoir adjudicateur n'a pas la responsabilité d'un téléchargement anonyme : il ne pourra donc pas apporter les renseignements/précisions complémentaires demandés par un autre candidat.

Présentation des offres

Le dossier à remettre par le candidat comprendra les pièces suivantes :

1/ Pièces de la candidature :

Attestations

- Assurance professionnelle
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet
- La déclaration sur l'honneur annexée au présent document dûment datée et signée par le représentant de l'entreprise candidate

Capacité économique, technique et financière

➤ DC1 (lettre de candidature, habilitation du mandataire par ses co-traitants)

➤ DC2

(ces documents sont téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires->)

➤ Kbis

- Le candidat devra offrir les garanties minimales du point de vue de ses capacités professionnelles permettant la réalisation des prestations. La preuve de sa capacité peut être apportée par tout moyen, certificat d'identité professionnelle ou références de prestations, en lien avec le présent marché.

- Références et moyens : le prestataire fournira une présentation champs de compétences, moyens humains, une liste des références des prestations similaires de moins de trois ans. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

2/ Projet de marché comprenant :

- Le DCOE comprenant le RC, le CCAP, le CCTP, l'AE et annexes dûment remplis, datés et signés
- A l'appui de son offre, le candidat devra remettre un mémoire technique comprenant les documents justificatifs suivants :
 - une présentation des références du candidat pour la réalisation de missions similaires ;
 - une présentation de l'équipe et des moyens mis en œuvre ;
 - les prestations que le candidat envisage de sous-traiter ;

- la méthodologie et le calendrier de réalisation de l'étude ;
 - les éventuels compléments et précisions au présent CCTP ;
 - le chronogramme de l'étude précisant les principales étapes et les phases de validation ;
 - les dispositions que le candidat envisage pour garantir la qualité des prestations.
- **La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF), établi par le candidat et signé, prenant en compte :**
 - ✗ les prestations demandées au paragraphe 2.1 du C.C.T.P.
 - ✗ l'ensemble des frais annexes générés pour la mission : déplacements, hébergements, restaurations...
 - ✗ dans le cas d'un groupement, la répartition financière entre les membres du groupement.
 - R.I.B.

En cas de sous-traitance,

- L'acceptation de chaque sous-traitant et l'agrément de ses conditions de paiement, le montant que le candidat entend sous-traiter : DC4
- Il sera fourni les éléments nécessaires de la liste ci-dessus pour chaque sous-traitant.

En cas de co-traitance,

- Il sera fourni les éléments nécessaires de la liste ci-dessus pour chacun des co-traitants.

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira les attestations sociales et fiscales de moins de six mois.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont été déjà transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Ils ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et de cet espace et que l'accès à celui-ci soit gratuit.

L'offre de l'entreprise sera entièrement rédigée en langue française.

EXAMEN DES CANDIDATURES : dans le cas de pièces manquantes, le pouvoir adjudicateur pourra demander à tous les candidats de compléter leur dossier de candidature, selon l'art. R2144-2 et 6 du CCP.

Jugement des offres

L'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue, selon les critères et leur pondération respective ci-dessous :

35 % pour le prix
65 % valeur du mémoire spécifique

Conditions de dépôt des offres

Date et heure limites de réception des offres : 29/08/2019 à 12 :00 h

Dématérialisation de la consultation : remise des offres par voie électronique impérativement

Les dossiers seront déposés sur la Plate-forme des Achats de l'État (PLACE) à l'adresse www.marches-publics.gouv.fr.

Copie de sauvegarde de l'offre

Il est demandé **IMPÉRATIVEMENT** l'envoi d'une copie de sauvegarde sur support physique, sous pli. Sa réception se fera avant le **29/08/2019 à 12:00 h**. Elle pourra être envoyée sur un support papier ou sur support électronique (CD,

DVD, clé USB..). L'inscription "copie de sauvegarde" sera mentionnée sur l'enveloppe avec le nom du candidat et l'identification de la procédure, de sorte que la copie de sauvegarde soit identifiée avant l'ouverture des plis. Les documents composant la copie de sauvegarde devront être signés. La copie de sauvegarde ne sera ouverte pour remplacer l'offre dématérialisée qu'en cas d'anomalies dans la réception de celle-ci. La copie de sauvegarde sera détruite si la réception électronique s'est faite normalement.

Adresse pour l'envoi de la copie de sauvegarde : PARC NATIONAL DES CALANQUES, Patrick Bonhomme

Parc national des Calanques 141 avenue du Prado • 13008 Marseille
Tél. +33 (0)4 20 10 50 00
.....
www.calanques-parcnational.fr

Dispositions diverses

Négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de procéder, après analyse des offres, à une négociation avec le ou les candidats dont les offres, à l'ouverture des plis, sont susceptibles de répondre au mieux aux besoins de l'acheteur public. Cependant le pouvoir adjudicateur pourra juger que, compte-tenu de la qualité des offres initiales, la négociation n'est pas nécessaire.

L'invitation à négocier se fera par courriel, indiquant la date maximum à laquelle les candidats transmettront leur nouvelle proposition écrite. La négociation pourra porter sur les éléments de l'offre ainsi que sur le prix.

Modification en cours d'exécution

Le présent marché prévoit la possibilité de modifications, de compléments au marché initial, quelque soit le montant, en cours d'exécution, ainsi que les conditions dans lesquelles il peut en être fait usage selon l'art. R2194-1.

Clauses de réexamen – champs d'application et nature des modifications ou options envisageables :

- prestations supplémentaires, travaux complémentaires,
- tous travaux/toutes fournitures non prévus
- variation de prix
- modification des délais, report de la date de commencement des prestations
- sujétions techniques imprévues liées à des circonstances imprévues, etc...

L'intégration de ces modifications se fera par voie d'avenant.

Avenant

Toute prestation ou condition d'exécution non prévue au présent document sera soumis à l'avis exclusif du Maître d'ouvrage ou de son représentant et devra faire l'objet soit d'un avenant, soit d'une décision de poursuivre.

Variantes & options

La présentation de variante est autorisée, en plus de l'offre de base. Chaque variante fera l'objet d'un acte d'engagement distinct.

Les exigences minimales sont celles telles que définies au CCTP.

Il n'y a pas d'option prévue.

Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements techniques ou administratifs qui leur seraient nécessaires, les candidats devront poser leurs questions sur la Plate-forme interministérielle des Achats de l'Etat (PLACE) à l'adresse www.marches-publics.gouv.fr.

Tous les renseignements complémentaires/modifications/réponse à un candidat durant la consultation seront mis en ligne sur cette Plate-forme.

[Rappel : Le pouvoir adjudicateur n'a pas la responsabilité d'un téléchargement anonyme donc la non-possibilité de remettre des compléments d'information.](#)